

Publié le 31 mai 2018

Quand une chambre régionale des comptes salue la gestion déléguée aux Entreprises publiques locales

Le rapport 2017 de la chambre régionale des comptes (CRC) de Bretagne met en évidence la qualité de gestion des ports de plaisance de deux Epl, Brest'aim et la Compagnie des ports du Morbihan. Un satisfecit reçu comme un encouragement à poursuivre dans la même voie par les deux Epl.



Il est rare que les chambres régionales des comptes (CRC) distribuent des bons points aux instances qu'elles contrôlent. C'est pourtant ce qu'a fait celle de Bretagne le 22 mars par la voix de sa présidente, **Sophie Bergogne**, à l'occasion de la présentation du rapport 2017. Les élues ? Deux Epl, la **Compagnie des ports du Morbihan** et **Brest'aim**, qui assurent la **gestion déléguée** des ports de plaisance en Bretagne. « La CRC salue le fait que nous faisons reposer notre développement sur un plan pluriannuel d'investissement. Nous gérons une dizaine de structures en délégation de service public, comme Océanopolis, 2 ports de plaisance, la goélette « la Recouvrance » mais aussi le stationnement de surface et les parkings souterrains publics, Brest Arena, une patinoire, un parc des positions, une scène nationale et un centre de congrès. Soit, en tout, 32 millions d'euros HT de produits d'exploitation », se réjouit **Philippe Mathieu**, directeur

général de Brest'aim.

Brest'aim garde un temps d'avance

Sur les ports de plaisance, Brest'aim privilégie une approche à court, moyen et long terme : « **Notre plan d'investissement court jusqu'en 2025. Avec la métropole de Brest, nous avons affiné tous les investissements nécessaires jusqu'à cette date, de la réhabilitation des pontons à la création d'un port à sec jusqu'à l'achat d'un nouvel élévateur à bateaux et ce, pour rendre de plus en plus de services à une clientèle de plus en plus exigeante. Nous sommes partis d'une évidence, à savoir que, dans une société qui comptera de plus en plus de **seniors**, les plaisanciers... vieillissent aussi. Il est donc nécessaire d'anticiper les améliorations techniques pour faciliter l'accessibilité de chacun sur son bateau** », poursuit le directeur général.

La recherche d'une optimisation financière à travers une **stratégie de mutualisation** a été soulignée par les magistrats : « *Nous sommes volontaires en matière de mutualisation des moyens. Nous avons un pôle mer au sein de Brest'aim et, par ailleurs, toutes les fonctions supports de la société (ressources humaines, finances, juridique, etc.) sont regroupées au siège* ». Brest'aim veille à corriger ses points faibles : « *Cela a été le cas concernant le manque de services de proximité, comme certains commerces, dans l'un des deux ports. Nous avons mis en place un service de livraison en partenariat avec des commerçants pour les plaisanciers* ». Sans oublier la labellisation ISO14 001 en management de l'environnement (1). Sur le tri des déchets, la gestion de l'eau, les économies d'énergie, l'environnement y gagne mais la Sem aussi sur un plan financier.



À Brest'aim, tous les investissements ont été fléchés jusqu'en 2025. Ici, la Marina du Moulin Blanc en bénéficiera. ©Brest'aim

Une gestion publique réussie

Créé en 2013 par le département du Morbihan, la Compagnie des Ports du Morbihan gère **15 ports de plaisance** et 10 800 emplacements. **Michel Le Bras**, directeur de la Spl, insiste sur « *l'atout de la gouvernance intégrée. Les magistrats financiers ont insisté sur les avantages de la gestion déléguée ou externalisée des ports de plaisance, tant en matière d'initiatives, de mises en commun des moyens, de prises de risques ou de souplesse de gestion* ». Une démarche commerciale qui profite à tous, « *grâce à une gestion en réseau où les petits ports bénéficient des mêmes avantages que les grands ports. C'est une vision territoriale* », poursuit le directeur.

Pour renforcer **l'attractivité des ports**, la Compagnie investit et développe les services techniques et commerciaux appréciés des plaisanciers : ports à terre, escales offertes, infrastructures portuaires, développement des outils numériques, etc. Cette année, des projets sont en cours et d'autres sont en phase de finalisation : 60 millions d'euros seront investis de 2018 à 2021. « *L'ingénierie locale que nous proposons aux communes est aussi un plus. Les investissements sont*

*envisagés avec les communes dans le cadre de **comités stratégiques locaux**, au-delà de la simple sphère de la plaisance, allant jusqu'à l'optimisation de l'espace public », ajoute le directeur. Une organisation dirigée par des élus qui rend les projets plus fiables et faciles à mettre en œuvre et raccourcit le temps de la décision...*

(1) La famille de normes ISO 14000 donne des outils pratiques aux entreprises et aux organisations de tous types qui souhaitent maîtriser leurs responsabilités environnementales.

Par Hervé LE DAIN